



LES BURALISTES ESPAGNOLS



**Miguel Ángel
Martínez**

Né à Bilbao en 1970, buraliste de deuxième génération, il a repris la gestion du bureau de tabac familial en 1986, tout en continuant ses études. Il a rejoint l'Association provinciale de Biscaye en septembre 2003, et, un an plus tard, en 2004, il devient membre du conseil d'administration de Biscaye. En janvier 2007, il devient secrétaire général de Biscaye jusqu'en septembre 2013. Parallèlement, de 2008 à 2010, il est également conseiller d'organisation de l'Union des associations de buralistes d'Espagne. En septembre 2013, il est élu président de l'Association des buralistes de Biscaye. Aujourd'hui, il continue en tant que président de l'Association de Biscaye et en novembre dernier, il a été élu président de l'Union des associations de buralistes d'Espagne.

UNION ESPAGNOLE DES ASSOCIATIONS DE BURALISTES

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE

Organisation et missions

L'Union espagnole des associations de buralistes (Unión de Asociaciones de Estanqueros de España) est une organisation à des fins non lucratives (ONG) créée en 1992. Constituée comme association professionnelle fédérative, elle se compose d'organisations régionales qui réunissent plus de 8.000 buralistes en Espagne.

L'Union espagnole des buralistes se donne pour but de défendre les intérêts des buralistes, protéger le réseau des points de vente, apporter une assistance juridique aux associés, promouvoir et chercher de nouvelles activités et de nouveaux produits pour les buralistes, défendre leurs droits, etc.

En tant qu'organisation la plus représentative des buralistes, l'Union espagnole des buralistes participe au Comité consultatif de la Commission sur le marché du tabac. Dans ce contexte, il est possible de transmettre le point de vue des buralistes et d'exprimer leurs préoccupations et suggestions.

L'Union espagnole des buralistes adhère au Conseil

espagnol du tabac, une organisation à laquelle participent tous les maillons de la chaîne de valeur du tabac en Espagne, afin de travailler ensemble pour le futur du secteur.

Objectifs

Défendre les débits de tabac en tant que service public et point de référence pour l'administration publique dans son rapport avec les citoyens, en dynamisant la configuration d'un réseau efficace et étendu, afin qu'il devienne un élément clé pour le développement économique du Pays, grâce à la consolidation des services qu'il est à même d'offrir.

Promouvoir la transformation du débit de tabac en exploitation compétitive et moderne, en la dotant des instruments de gestion et de communication les plus modernes afin de faciliter les rapports avec les clients et les fournisseurs, en réalisant des économies sur les coûts opérationnels pour une meilleure rentabilité.

Professionnaliser la figure du buraliste au moyen d'une formation continue reposant sur les aspects spécifiques, liés au statut

de concessionnaire administratif, mais aussi sur les aspects généraux de gestion d'entreprise, avec une attention particulière à tout ce qui touche les nouvelles technologies.

Temps nouveaux, nouveaux débits de tabac

Ces dernières années, les ventes de tabac ont diminué d'environ 50%. En effet, quand en 2008 on vendait en Espagne plus de 90 milliards de cigarettes, en 2022 le total atteignait un peu plus de 43,6 milliards. La diversification de l'activité est donc essentielle pour en garantir la continuité.

Suite à la récente modification du règlement du réseau de revendeurs d'état espagnols (Reglamento de la Red de Expendedurias del Estado), un processus de réorientation entrepreneuriale a démarré afin de donner un élan au débit de tabac comme partie intégrante d'un réseau moderne de distribution du tabac et d'autres produits, à même de garantir le présent et le futur de plus de 33.000 familles qui dépendent de ce secteur du commerce de détail.

SYSTÈME DE DISTRIBUTION DU TABAC

Système d'approvisionnement et logistique

La distribution du tabac par les fournisseurs auprès des buralistes est assurée par des dépositaires autorisés qui opèrent en régime de suspension de l'accise (accises et TVA). Les impôts

sont exigibles au moment de la mise à la consommation, qui prend effet à partir du moment où les clients achètent les produits.

Son modèle de réseau commercial

La vente au détail des produits du tabac se limite à

l'État, qui la confie aux buralistes à travers un système de licences, la procédure de délivrance des licences revenant à la Commission espagnole pour le marché du tabac, sous la responsabilité du ministre des Finances.



QUI SONT LES REVENEURS DE TABAC?

Organisation des points de vente.

Le réseau compte 13.505 détaillants de tabac qui reçoivent environ 11 millions de consommateurs.

Qui sont les revendeurs de tabac?

Les buralistes sont de petites entreprises à conduction familiale; la vente au détail se fait grâce à un système de concessions de l'état.

Actuellement, les débitants espagnols font face à un processus de changement

pour s'adapter à la nouvelle législation et aux nouvelles conditions du marché.

La rémunération des détaillants de tabac se base sur un pourcentage fixe du prix de vente au public.



FISCALITÉ DU TABAC

Cigarettes. L'État espagnol encaisse environ 82% des impôts sur les ventes publiques, alors que les gouvernements régionaux reçoivent environ 58% des accises sur le tabac. La marge restante est partagée entre producteurs, distributeurs et détaillants.



LA VARIÉTÉ DE PRODUITS ET SERVICES

Les détaillants de tabac espagnols ont récemment été autorisés à proposer une nouvelle gamme de produits et de services et aujourd'hui un processus d'adaptation est en cours.

LES LOIS NATIONALES QUI S'APPLIQUENT À LA PROFESSION

Interdiction de vente des produits du tabac aux moins de 18 ans.

DONNÉES CLÉS

- plus de 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires;
- 9,11 milliards d'euros de rentrées fiscales (7,07 milliards d'accises + 2,038 de TVA);
- 11 millions de fumeurs;
- plus de 26.000 postes de travail dans le secteur de la vente de tabac au détail.



UNIÓN DE
ASOCIACIONES
DE ESTANQUEROS
DE ESPAÑA

Argensola 2, 3°
ES - 28004 Madrid
T + 34 913083666
E: secretaria@union-estanqueros.com
W: www.union-estanqueros.com